

J.J. MOUNIER

LETTRES A C.A. BOTTIGER

1797-1802

Fonds Böttiger, Sächsische Landesbibliothek - Dresde.
H. 37, Bd 84 (4°), Nr 23 + Bd 134, Nr 1-53

Transcription: R. Bourgeois. Bibliothèque d'Etude et de
Recherche - GRENOBLE

Mai 1994

Les lettres de J.J. Mounier à C.A. Böttiger couvrent quatre années du séjour de Mounier à Weimar. Böttiger était alors directeur du Gymnase, et connu par ses travaux d'érudition archéologique, dont *Sabine, ou la Matinée d'une femme romaine à sa toilette*, qui sera traduit en français en 1802. On sait en outre que c'est en s'inspirant largement d'un article de Böttiger, *Die Isis-Vesper*, paru en 1809, que Gérard de Nerval écrivit sa nouvelle *Isis*, recueillie dans *Les Filles du Feu*.

Ces lettres ont été partiellement utilisées par le comte d'Hérisson dans son ouvrage sur Mounier, et par P. von Bojanowski dans ses articles de la *Deutsche Rundschau* (N° XXIII - 11 - 1897), sous le titre "*Mounier - ein französischer Parlamentarier in Weimar.*"

On y trouvera des détails sur l'établissement de l'Institut du Belvédère (choix d'un professeur de langues anciennes et d'allemand), sur l'activité littéraire de Mounier (collaboration au *Magasin Encyclopédique* de Millin, préparation de l'ouvrage sur la franc-maçonnerie) et de multiples allusions à ses problèmes personnels (impossibilité pour son fils d'aller faire ses études en France, radiation de la liste des émigrés et retour en France en 1801). Trois lettres sont particulièrement importantes: aucune n'est adressée directement à Böttiger, qui conserva le double dans ses archives. Il s'agit de la lettre à Friedrich Gentz (N° 51), qui avait traduit en allemand dès 1795 les *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*, que Mounier avait fait paraître à Genève en 1792; du *Mémoire* adressé au comte d'Artois, sur la demande de ce dernier, où Mounier renouvelle inlassablement ses mises en garde contre une attitude trop rigide en cas de restauration (N° 52, de 1799 ou 1800); enfin la lettre 49, la dernière que Mounier écrivit à Böttiger (ou dont nous ayons le texte), et qui marque bien la position de Mounier, sur le point d'être nommé préfet, en face des développements politiques du Consulat, et en particulier du Concordat.

Les lettres portent deux numéros: à gauche le nôtre, qui tente de respecter l'ordre chronologique (réel ou rétabli par des détails internes); au milieu celui des manuscrits de Dresde. Une table de correspondance, à la fin, permettra la consultation éventuelle du manuscrit original. L'orthographe est strictement respectée

M. Mounier présente ses complimens à Monsieur le Conseiller Böttiger et le prie de vouloir bien lui prêter pour quelques jours, si cela lui est possible, un dictionnaire latin et allemand. Il lui en sera très obligé

3

2.

Au Belvédère près de Weimar le 4 nov. 1797

J'ai l'honneur de présenter mes complimens à Monsieur Böttiger, de lui témoigner mes regrets de le voir si rarement et de le remercier de toutes ses bontés pour moi.

Mr Otto que j'attendois de Dresde pour mon institut ne peut venir à Weimar comme je l'espérois. Je prie Monsieur Böttiger de me procurer le plus tôt possible un homme versé dans les langues anciennes, parlant le français et un peu d'anglais s'il est possible et s'étant occupé de la philosophie et de la littérature allemande avec succès. Je voudrais qu'il ne fût pas marié et qu'il fût connu par une publication intéressante. Si Monsieur Böttiger peut me rendre ce service, j'en serai très reconnaissant.

Mounier

Jc ne vois aucun changement dans la lettre de Mr Mathiae. Il persiste dans les conditions qu'il m'a offertes et que je ne puis accepter. Je cherche un coopérateur et non un maître à tant par heures. Il n'aurait peut-être pas quatre heures de travail, mais je ne veux pas qu'il me cherche dispute s'il en a 3. Il n'est pas sûr qu'il veuille donner des leçons d'allemand, ce qui est mon objet principal. Je ne puis encore perdre trois mois dans cette incertitude et voici une lettre que je prie Mr Böttiger de lui faire passer. Je suis fâché de ne pouvoir profiter de ses bontés et de celles de Mr Heyne. Je ne trouverai pas facilement un homme tel que Mr Mathiae. Mais plus de confiance et de zèle suppléeront aux talens.. Dans tous les cas, mille remerciemens à Monsieur Böttiger, que je serai bien aise de voir le plus tôt qu'il me sera possible.

Au Belvédère le 2 mars 1798

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, une lettre pour Mr Mathiae. Je vous prie instamment de la faire partir aujourd'hui et de solliciter les bons offices de Mr Heyne pour que Mr Mathiae ne nous échappe plus et pour qu'il nous arrive le plus tôt possible. Veuillez aussi exprimer à cet homme respectable toute ma reconnoissance et l'assurer de toute ma considération. Demain je vous enverrai la lettre de Mr Genz et celle de Mr Millin. Je vous attends avec impatience et fais des vœux pour le beau temps à cause de vous.

Dimanche (4 mars 1798)

J'ai voulu hier au soir faire une visite à Monsieur Böttiger; il étoit à la comédie. Je me suis rappelé que je n'avois jamais vu l'ouvrage de Dumouriez sur le Portugal, mais que Mr Böttiger m'avoit prêté un ouvrage anonyme sur le même pays et que j'ai renvoyé deux jours après. Le livre porté par erreur chez Mr Hoffman est intitulé campagnes de Buonaparte.

J'ai reçu une lettre de Mr Mathiae qui est cette fois très raisonnable. Il me reste maintenant à rompre les négociations avec Mr Fischer, que je ne crois pas aussi instruit dans la langue grecque. J'aurai probablement dans quelques jours un nouvel élève, le chevalier

Les changemens de tems m'ont tellement fatigué ces jours précédens, que j'ai été incapable de tout travail étranger à mes obligations les plus rigoureuses. j'ai du tems aujourd'hui et je ferai la lettre de Mr Gentz qui pourra partir demain.

Je prie Monsieur Böttiger de m'envoyer les trois premiers volumes de Büsching, s'il a [celle] géographie dans sa bibliothèque.

Quand pourrai-je donc avoir le plaisir de dîner avec lui au Belvédère ?

(mai 1798)

Quand viendrez-vous donc me voir, mon cher Monsieur. Il y a près d'un mois que je n'ai pas eu le plaisir de converser avec vous. Votre santé exige cependant que vous quittiez quelquefois vos travaux pour respirer le grand air. Venez donc dîner avec moi, aussitôt que le beau temps pourra vous le permettre et je m'acquitterai de ma dette envers Mr Macdonald.

Mr Mathiae est parti le 12 d'Amsterdam. Il sera probablement ici dans les premiers jours de juin.

Je vous renvoie trois volumes que vous avez eu la bonté de me prêter et je vous prie de me procurer l'ouvrage de Püter sur la constitution germanique.

M.

Lundi 7 juillet 1798

Je renvoie à Monsieur Böttiger les deux volumes du nécrologue ainsi que le libelle de Barruel. Je le prie de parcourir celui-ci le plus tôt possible, afin de ne pas retarder mon travail qui est déjà avancé. Je suis déjà en état de contredire une foule de mensonges et j'espère par son moyen d'en prouver plusieurs autres. J'attends les écrits de Bode sur la maçonnerie et le compte rendu de ses relations avec les loges parisiennes.

Il est dit dans la vie de Bode que l'union des loges qu'il projetait a été accomplie sous un monarque cher à l'humanité ? En quel pays s'est-elle faite et quel est ce monarque ?

Dans la vie de Meggenhoffen on ne parle point des prétendues notes sur l'aqua toffana, que le jésuite Barruel dit avoir été trouvées dans ses papiers. Monsieur Böttiger sait-il quelque chose sur ce sujet ? Les notes sont-elles vraies ou supposées ? Enfin je compte sur ses conseils et son affection pour la défense des amis de l'humanité et des principes de tolérance et de justice contre les apôtres de la superstition et de l'esclavage, ainsi que contre les apôtres de la tyrannie populaire. Si ce billet venait à se perdre, Barruel ne manqueroit pas de le publier comme une nouvelle preuve de conspiration. Il veut avoir le privilège exclusif pour lui et tous les autres fanatiques de conspirer contre le sens commun. Venez dîner mercredi au Belvédère, afin que nous conspirions ensemble Mille et mille bonjours..

(6 août 1798)

Monsieur

Je vous remercie mille fois du désir que vous avez eu de me procurer la connoissance d'un homme de mérite. Je suis fâché de ne pas le voir, mais je n'en suis nullement surpris. Je vous prierai de le consulter sur les circonstances suivantes.

Mon fils n'a pas encore 14 ans et je voudrais lui procurer les droits de citoyen dans son pays. Comment pourrai-je lui obtenir un passeport qui l'autorise à entrer en France, mais sans supercherie et sous son véritable nom car le déguisement autorise tous les soupçons ? Les envoyés de France n'oseront pas probablement me l'accorder. N'y auroit-il aucun moyen d'en avoir un du ministre de l'intérieur ? Mais voici le plus difficile. comment puis-je avoir la certitude que mon fils. après s'être fait reconnoître dans sa patrie, pourra revenir auprès de moi terminer son éducation ? Votre ami ne pourroit-il sans inconvéniens en dire quelques mots au ministre Talleyrand qui probablement aura de bonnes intentions en ma faveur et ne considérera point comme une preuve de déloyauté la volonté de m'être utile.

Je m'en rapporte à votre zèle et à votre bon esprit pour expliquer mes véritables sentimens et prouver que mon fils ne deviendra jamais sous ma direction un royaliste dans une république établie, qu'il respectera ses engagements et que surtout il ne secondera jamais la superstition et la servitude. Je ne pense pas qu'il se charge de cette commission, mais enfin si vous lui en parlez une nouvelle obligation sera ajoutée aux mille et une que j'ai envers vous.

Je vous renouvelle l'assurance de mon sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très humble serviteur

le 6 août

Mounier

Au Belvédère le 1er septem. 1798

Si le mauvais temps ne me retient point au Belvédère, j'aurai le plaisir de passer ce soir une heure avec Monsieur Böttiger, si toutefois ses occupations me le permettent; je suis impatient de le revoir. Je le prie de m'envoyer l'histoire de la philosophie de Tiedemann s'il l'a dans sa bibliothèque. Je lui renouvelle l'assurance de ma vive reconnaissance et du plus sincère attachement.

Mounier

10

18

(novembre 1798)

Jeudi

Je vous envoie, mon cher Monsieur, une lettre pour mon fils. Je vous prie de la lire et de la cacheter vous-même afin de pouvoir affirmer à Mr Weiland qu'elle ne peut lui compromettre. Je désirerais bien que le libraire de Bâle pût tout à la fois faire parvenir cette lettre par une autre voie que la poste et me procurer une réponse.

Croyez à ma sincère reconnaissance et à mon inviolable attachement.

Les journaux que Mr Walker croyoit m'avoir remis sont dans les mains de Mr Mathiae et nous ne pourrons les avoir qu'à son retour d'Erfurt.

On vous aura dit que mon fils est revenu. On l'a renvoyé, sauf à se pourvoir de nouveau au Directoire dans un autre temps. On m'a fait le ridicule honneur de craindre mon influence pendant la guerre. Je regarde son retour comme très heureux dans ces circonstances. Si vous ne venez pas nous voir mercredi, je le mènerai chez vous.

Remettez je vous prie au porteur de ce billet les deux ouvrages que vous m'avez promis sur le droit naturel. Mille et mille bons jours.

M.

20 nov. 99

Excusez-moi. Votre billet a été oublié et ne m'a été remis qu'hier au soir. Je vous rendrai le journal dont je n'ai plus besoin.

Procurez-moi je vous prie quand vous le pourrez La Monarchie prussienne.

Vous qui savez tout, pourriez-vous me dire dans quel temps est mort le fameux charlatan St Germain ? J'ai besoin d l'apprendre pour répondre à une affreuse calomnie de Barruel.

Pourquoi ne voulez-vous pas venir me voir ? Que de choses nous aurions à nous dire. Espérez-vous - moi j'espère.

Je renvoie à Monsieur Böttiger la lettre qu'il veut bien se charger de faire parvenir.

Nous avons relu l'obligeante invitation de la Société. Nous en profiterons avec empressement jeudi prochain. S'il y a un dîner, j'en serai ainsi que plusieurs de mes compagnons, mais j'ignore s'il est nécessaire de faire avertir le traiteur.

Nous serions très obligé à Monsieur Böttiger s'il avait la bonté de faire savoir à Messieurs de la Société que nous sommes très sensibles à l'honneur qu'ils ont bien voulu nous faire et que nous l'acceptons avec reconnaissance. Ne m'oubliez pas les mercredis.

Mounier

Je vous ai cherché ce matin après la cérémonie et je ne vous ai pas retrouvé. Je voulais vous dire que vous étiez libre pour quelques jours et que je désire de tirer avantage de votre liberté. Viendrez-vous dîner avec moi demain ? Je le laisse sur votre conscience: mais rappelez-vous que nous aurons une querelle si vous laissez passer le temps dont vous pouvez disposer sans m'en laisser jouir.

Je différerai jusqu'à demain le plaisir que je m'étais proposé aujourd'hui de passer une demi heure avec Monsieur Böttiger. J'aurai l'honneur de lui porter la petite dissertation de morale et lui soumettrai mes raisons pour m'abstenir de la dissertation politique. Je le prie d'agréer l'assurance de mon sincère attachement.

Mounier

Donnez-moi des nouvelles de votre santé, mon cher Monsieur. Je vous renvoie les lettres de Mr Millin. Dites-lui je vous prie que j'ai accepté ses complimens avec le plus grand plaisir, que nous formons lui et moi les mêmes vœux pour le bonheur de l'humanité et que je vous remettrai par intervalles quelques dissertations littéraires ou philosophiques pour son journal.

Je vous prie de remettre au porteur de ce billet la statistique dont vous avez eu la bonté de me parler.

J'ai l'honneur d'envoyer à Monsieur Böttiger la bagatelle dont je lui ai fait lecture et dont il disposera comme il jugera à propos. Je le prie de choisir un jour pour venir dîner avec moi; il me fera le plus grand plaisir et j'aurais mille choses à lui dire.

J'ai l'honneur d'envoyer à Monsieur Böttiger 13 thaler pour Mr Macdonald et 2 laub thaler pour Mr Vette à qui je redois 7 leçons, le surplus est pour un restant d'un ancien compte, je ne me rappelle plus si c'est 13 ou 14 thaler que je dois à Mr Macdonald, dans tous les cas j'ajouterai.

Je renvoie aussi l'histoire de la constitution germanique. Je prie Monsieur Böttiger de ne pas oublier les magasins. Je lui renouvelle l'assurance de ma reconnaissance et de mon attachement.

J'espère que Monsieur Böttiger ne m'aura point oublié et qu'il me fera dire si je puis voir chez lui la personne dont nous avons parlé plusieurs fois.

Dimanche matin

Vendredi

Il y a longtemps que je n'ai eu le plaisir de voir Monsieur Böttiger. Je présume qu'il aura été retenu par ses grandes occupations et je m'en plains sans pouvoir lui en faire de reproches. Je le prie de m'envoyer l'exposition abrégée de la doctrine de Kant dont il a eu la bonté de me parler et d'y joindre quelques bons ouvrages en anglais, s'il en a dans sa bibliothèque, car je n'ai dans ce genre que les oeuvres de Loke. Je lui renouvelle l'assurance de mon sincère attachement.

Mounier

Samedi

Il y a bien longtemps que je n'ai pas eu le plaisir de voir Monsieur Böttiger. Je vais à la ville aujourd'hui avec ma fille et Melle Gruber sur les quatre heures. Je le prie de me dire si Madame son épouse pourroit nous recevoir parce que nous nous proposons de lui faire une visite.

Je renvoie le dictionnaire de commerce et l'algemeine Geschichte d'Eberhard. Je n'ai plus qu'un Jenish sur Kant que je garde encore quelques jours. Si Monsieur Böttiger peut me procurer le roman de Sempronius Gundibert je lui en serai très obligé.

Le 17 février

Je suis très fâché de n'avoir point eu le plaisir de vous voir hier. Il me fut impossible de profiter de l'heure que vous m'indiquiez, et un domestique que j'avois chargé de vous porter mes excuses a oublié ma commission.

Mercredi nous profiterons de l'invitation de Madame Böttiger.

Je vous prie de m'envoyer l'ouvrage de Galve sur le traité des devoirs de Cicéron et le roman de Sempronius Gundibert si cela vous est possible. Croyez à mon inviolable attachement et à ma sincère reconnoissance.

Je vous renvoye, mon cher Monsieur Böttiger, des livres que vous m'avez prêtés. J'y joins l'anecdote et l'extrait de la lettre dont je vous ai parlé. Je vous prie de ne faire connoître cet extrait qu'à Mr Herder, non que je fasse un secret de mes opinions, mais pour n'avoir pas à nous reprocher d'avoir détruit l'effet de cette lettre, quoique je n'en attende absolument rien. Envoyez-moi je vous prie, l'ouvrage de Storch sur la Russie et le livre où il est parlé de Mauvillon.

Croyez à mon attachement et à ma reconnoissance.

M.

T.S.V.P.

Anecdote

Quelqu'un soutenoit que le duc de Bavière avoit pu légitimement supprimer dans ses états l'ordre de Malthe et qu'une puissance étrangère n'avoit pas eu le droit de s'opposer à sa décision. Un homme, fier de sa généalogie vraie ou fausse répondit que tous les biens de l'ordre de Malthe étoient la propriété du corps de la noblesse de l'Europe. Je savois qu'en France, lui dit le premier, cent mille individus appellés nobles ont voulu former un corps et que les querelles survenues entre ce corps et celui des autres citoyens ont causé tous les malheurs des François: mais je ne savois pas qu'il y eût aussi un corps de la noblesse de l'Europe. Avis aux européens.

Belvédère- le mardi

L'espérance que j'avois de pouvoir aller hier chez Monsieur Böttiger m'a empêché jusqu'à présent de répondre à son billet. Il aura la bonté de prévoir mon intention et de faire mes complimens à M. Macdonald dont le caractère et le savoir m'ont vivement intéressé. J'aurai l'honneur de voir Monsieur Böttiger le plus tôt qu'il me sera possible et je recevrai ses avis avec reconnoissance. S'il pouvoit me prêter pour mon fils un exemplaire de l'Iliade, je lui en serois très obligé. Je le prie d'agréer l'assurance des sentimens de considération de son très humble serviteur

Mounier

J'ai bien du regret de n'avoir pu faire mes adieux à Monsieur Macdonald. Je me recommande à son souvenir, je conserve l'espérance de le revoir et je le prie de remettre à mad. Hammer cette lettre et deux livres, dont il m'a dit qu'il auroit la bonté de se charger.

M.

Lundi

Je vous ajourne au Belvédère mercredi prochain. S'il vous est impossible de venir, j'irai vous voir. Permettez au prote ce que vous croyez convenable. J'ai mille choses à vous dire. Croyez à ma reconnoissance et à mon affection.

M.

Mrs Hope ont disposé le livre de *jouer* depuis longtemps.

Mercredi

Le prince dîne au Belvédère aujourd'hui. Je serois bien aise de vous avoir, mais Mr Duveau m'a dit que cela ne vous convenoit point, et que je devois vous instruire de cet obstacle et vous indiquer un autre jour. Ou désirez-vous que j'aille chez vous ce soir ? Je crains que le mauvais temps ne vous arrête. Si vos occupations vous permettoient de me recevoir aujourd'hui, il seroit peut-être plus prudent de ne pas différer, sans préjudice d'une visite que vous me fairiez au premier beau jour. Si vous consentez que je passe chez vous, fixez-moi une heure précise. Je vous renouvelle l'assurance de mon sincère attachement.

M.

Je renvoie à Monsieur Böttiger sa métapolitique et la gazette d'Jéna, mais il ne s'est point rappelé qu'il m'avoit promis le numéro deux dans lequel se trouve le programme des cours de cette année. S'il est en son pouvoir, je le prie d'avoir la bonté de me le faire parvenir.

M.

Je n'ai pas été content de Mercier. Je vous envoie quelques notes sur son ouvrage conformes à ma manière de voir. Vous en ferez l'usage que vous voudrez.

J'ai eu des nouvelles de Paris. Les circonstances ne permettent point encore de donner une constitution solide et propre à maintenir l'ordre et la liberté. Mais on fera des pas de plus vers un bon gouvernement, c'est-à-dire tout ce que la situation des chefs rendra possible. Les plans sont arrêtés. Des réflexions arriveroient trop tard; d'ailleurs ils en savent maintenant plus que personne sur ce sujet, et prétendre les éclairer seroit aussi ridicule que de porter un flambeau dans les lieux où le soleil répand le plus de lumière. J'ai donc changé d'avis. Renvoyez-moi si vous le pouvez les premiers volumes de l'histoire des Allemands de Schmid. Mille et mille bons jours.

M.

Je suis beaucoup plus satisfait du troisième volume qui me fait regretter de n'avoir pas eu le second. Le chapitre de la race détrônée est cependant écrit avec dureté de coeur. Il y a d'horribles détails qui n'arrachent aucun témoignage d'indignation à l'auteur. Il semble que son orgueil a joui de l'excès de douleur et d'opprobre où se trouvoient Louis 16 et son épouse. Le chapitre des assignats renferme un oubli complet de toute justice. Les injures contre les académiciens ressentent le dépit que causoit à un écrivain médiocre la célébrité de plusieurs d'entre eux.. Le mépris qu'il affecte pour les parisiens sera partagé par beaucoup de ses lecteurs et ne s'accorde guère avec le prétendu zèle pour la liberté qu'il leur a supposé dans le 1er volume.. Son chapitre de Samson est fait de petites réflexions. Les observations sur les moeurs ne sont pas propres à faire espérer que Paris puisse être longtemps la capitale d'une république. Il faudroit de bien grands changemens pour rendre le peuple dont Mercier décrit les usages, digne de la liberté.

Je prie Monsieur Böttiger d'agréer mes sincères complimens.

M.

Mercredi

J'écrirai vendredi à Mr Scherer. J'avoue à Monsieur Böttiger que je crains un peu l'inconstance et la multitude des projets de notre chimiste, et j'invoque d'avance la médiation de Mr Böttiger pour l'engager à me réserver son temps depuis 7 ou 8 heures jusqu'à deux heures. C'est ce qu'il m'a promis, et je lui en fais la condition, mais il s'agit de savoir si au bout de quelques semaines il n'aura point quelque autre vue. Il peut d'ailleurs m'être très utile et je serai bien aise de l'avoir au nombre de mes coopérateurs

Je suis fâché, Monsieur, de vous voir si rarement. J'irai chez vous un de ces jeudis. Des indispositions fréquentes m'ont empêché d'exécuter plus tôt cette volonté.

Je trouve le silence des gens de lettres de l'Allemagne sur l'enlèvement de Kotzebue honteux et presque aussi révoltant que la conduite de Parel. A quoi sert de parler sans cesse de liberté et de porter les opinions sur ce sujet jusqu'à l'exagération si l'on n'applique jamais aux circonstances les principes qu'on professe. Comment l'indignation n'a-t-elle pas fait jeter un cri général et braver la colère de ceux qui auroient la foiblesse de servir les caprices d'un prince étranger. Nous parlerons de cela dans notre prochain entretien. Je vous prie de croire à mon sincère attachement.

M.

Samedi 5 avril 1800

J'ai été tellement occupé qu'il ne m'a point été possible de voir Monsieur Böttiger. Depuis plusieurs mois j'espère que le retour du printemps l'engagera à venir dîner au Belvédère un de ces jours. J'aurais bien des choses à lui dire et à lui lire. Je le prie d'examiner si l'on n'a point remis chez lui par erreur, il y a plus de six semaines, le 3ème volume du dictionnaire de Millin pour l'intelligence de la philosophie de Kant et je lui renvoie l'ouvrage de Stark avec mille remerciemens.

M.

Lundi 10 nov. 1800

Je vous prie de me procurer les lettres d'un voyageur en Allemagne. J'en soupçonne un homme de notre connaissance et je voudrais savoir s'il mérite une note qui dans le cas où mon soupçon se confirmerait serait assez plaisante.

Il faut que Mr Cota ait la complaisance de s'en rapporter à vous pour juger le manuscrit. Je n'ai pas envie de le hasarder par la poste et surtout je n'ai pas le dessein d'attendre plus longtemps. Si nous différons davantage, le bruit de la guerre pourrait bien empêcher d'écouter ou d'entendre. Tâchez je vous prie, mon cher Monsieur, de me procurer une prompte décision, afin que si Mr Cotta n'en veut pas, je puisse m'adresser ailleurs. Quand viendrez-vous donc me voir ? j'aurais bien des choses à vous dire. Mille et mille bonjours, croyez que je n'oublierai jamais votre bonté pour moi.

M.

Mardi matin 27 nov. 1800

Votre fils, mon cher ami, va me maudire: mais je ne suis coupable qu'en apparence. Un malentendu a été cause qu'il m'a fallu disputer le chien noir avec un jeune homme qui s'en croyait à tort le propriétaire et quand tout a été réglé, voilà que la bête est allée à la ville où elle s'est égarée. Je la fais chercher. Si elle revient aujourd'hui, vous l'aurez sans nouveau retard.

J'ai eu hier des lettres de Paris. Le rapport du ministre pour ma radiation séparée est prêt à être mis sous les yeux des consuls et Perregaux doit être en route dans ce moment. Mille et mille bonjours. Quand verrons-nous ensemble M. Herder ?

(1800)

Vendredi

Je vois à regret que je dois renoncer cette année à l'espérance de dîner avec Monsieur Böttiger au Belvédère. Je le prie de me dire s'il pourroit me donner une heure aujourd'hui dans la soirée. Je lui porterois mon manuscrit pour lui en faire juger le plan et les parties principales. Il est achevé depuis près de deux mois et je voudrois le consulter sur les moyens de le faire connoître sans un plus grand retard. Si les occupations de Monsieur Böttiger ne lui permettent pas de me recevoir aujourd'hui, il aura la bonté de m'indiquer un autre jour. Je lui renouvelle l'assurance de ma reconnoissance et de mon attachement.

Mounier

Samedi 18 janvier 1801

Vous comprendrez sans peine, mon cher Monsieur, combien il m'a été impossible de penser ces jours derniers à l'impression de mon ouvrage. Vous m'aurez plaint d'être occupé des plus tristes soins. Je vous envoie les deux premières feuilles; on peut commencer dès qu'on le voudra. Demain j'achèverai de comparer avec la traduction de M. Mathiae. Il ne faut point, je crois, d'annonce pour la France. Il faut traiter chacun suivant son genre particulier.. La curiosité française sera plus excitée en faisant seulement connaître le titre aux libraires qu'en détaillant ce que l'ouvrage contient. Je crois que Mr Cotta fera bien d'envoyer le titre aux libraires ou d'annoncer dans les papiers publics qu'un ouvrage de M... ayant pour titre d' est maintenant à l'impression.

Voulez-vous savoir une anecdote plaisante: quelques personnes ont découvert en Angieterre que le Belvédère est dirigé par des illuminés et que l'ecclésiastique anglais est un presbitérien tout illuminé lui-même. D'après cette grande découverte un jeune homme qu'on devoit m'envoyer ne viendra point.

J'irai vous voir un de ces jours. Croyez à mon sincère attachement et à ma reconnaissance.

(janvier 1801)

Melle Gruber n'avoit point reçu de lettres de Mad. Brun, et il ne lui en a point été adressé depuis sa mort. Je renvoye à Monsieur Böttiger le voyage écrit par cette dame. C'est une des plus ennuyeuses lectures qu'il soit possible de faire.

J'irai demain ou après-demain à la ville. J'aurai le plaisir d'y voir Monsieur Böttiger et le lui mènerai mon jeune républicain.

Salut et amitié.

M.

Un de mes jeunes gens, tourmenté par un mal d'yeux et fatigué d'une oisiveté forcée désire que vous puissiez lui indiquer une personne en état de lui faire tous les matins une lecture en langue allemande. Je vous prie de me dire si vous croyez possible de trouver un lecteur convenable.

(27 janvier 1801) 2

Je voulois vous voir aujourd'hui, cher Monsieur: mais un maudit rhumatisme à la tête et sur les dents qui m'avoit laissé ce matin un peu de relâche me tourmente encore en ce moment. Il faut donc que je renonce aujourd'hui au plaisir que je m'étois promis. Avant que votre billet me soit parvenu, Mr de Stein et Mr Mellish s'étoient déjà intéressés pour les ivrognes. On m'a représenté qu'ils seroient mis à la maison de correction et perdus pour jamais, si je ne leur faisais grâce. Je ne puis, moi particulier exiger la perte de ces malheureux. J'ai consenti à retirer ma plainte, pourvu qu'ils fassent des excuses à mes domestiques pour s'être conduits envers eux avec toute l'insolence et la dureté imaginables, pour avoir prétendu qu'une telle populace n'avoit pas le droit de porter la main sur eux, quoique ce fût pour la défense de leurs maîtres, et enfin pour les avoir menacés de les assassiner.

De plus, j'ai déclaré qu'ils devoient payer une forte somme à la caisse des orphelins. Je me suis réservé de fixer cette somme moi-même et je la fixerai de manière à ce que cette leçon ne s'oublie point.

Mille et mille remerciemens. J'irai vous voir le plus tôt possible.

Mounier

Le 23 avril 1801

Il y a un siècle que je ne vous ai vu. Vous avez oublié le chemin du Belvédère et moi celui de la ville. Ne pourriez-vous pas venir dîner avec moi un de ces jours ? Il est honteux de se vouloir tant de bien et de ne jamais se voir; peut-être irai-je chez vous demain.

Je ne sais ce que c'est que votre Clairville. S'il a écrit, c'est pour bien peu de lecteurs, car jamais je n'ai entendu parler de lui. Répondez, je vous prie, à M. Lenz que je retourne en France sur la fin d'octobre et qu'on tâchera de continuer l'établissement.

Adieu, croyez à ma reconnaissance et à mon attachement.

Mounier

Vous m'avez demandé, mon cher Monsieur, une notice pour un libraire de Londres. Je l'ai faite comme je l'ai pu, c'est-à-dire que j'ai donné en peu de mots une idée de l'ouvrage. Mais il m'a été impossible de dire si j'avois bien ou mal traité mon sujet. Sur ce point, je ne suis pas en état de prononcer.

Je ne vous parle plus de ma reconnaissance et je vous attends jeudi.

(avril 1801)

Vendredi

Je vous dénonce , mon cher Monsieur, l'imprimeur Gedicke comme trompant vous et Mr Cotta. Il a commencé mon ouvrage avec toute la lenteur possible et a fini par le laisser là pour d'autres impressions. Il s'est servi d'un faux prétexte. Il a prétendu que je ne lui avois pas donné assez de manuscrit; il en a toujours eu plus qu'il ne lui en falloit. Une seule fois il m'a fait dire le soir qu'il n'en avoit pas assez et je vous assure que le lendemain matin il en a eu beaucoup et depuis toujours plusieurs feuilles d'avance.

Si l'ouvrage n'est pas imprimé avant la foire, cela fera beaucoup de tort à Mr Cotta. Voyez, je vous en conjure, si vous pourriez faire entendre raison à Mr Gedicke et lui persuader qu'il ne doit pas me planter là pour d'autres écrits plus vieux.

Il y a des siècles que je ne vous ai vu. Les mercredi se sont succédé sans que vous vous soyez rappelé le Belvédère. Cela n'est pas bien et je demande réparation.

Mounier

Lundi 18 mai 1801

Il y a trois mois que je ne vous ai vu. L'intérêt de votre santé s'accorde cependant avec mon désir de vous avoir un jour chaque semaine. J'espérais que vous viendriez hier avec Mr Cotta. Je serais bien aise que vous puissiez l'amener à dîner au Belvédère, mais si ses occupations ne le lui permettent pas, je dois vous dire mes intentions au sujet du prix de mon ouvrage. Vous avez fait vous-même le marché, vous le modifierez comme il vous plaira. Si même vous réduisez la somme à zéro, je n'appellerai pas de votre jugement. Mais pour vous mettre plus en état de prononcer, je vous représente que je n'ai point fait mon marché par feuille, que je ne me suis point engagé à fournir un alphabet. Il faut que nous ne nous soyons pas entendu sur ce point, car Mr Mathiae et Mr Duvau vous diront que je n'ai jamais supposé dans mes calculs plus de vingt feuilles. Les petits caractères de l'impression en ont retranché deux ou trois. Le prix d'un ouvrage de circonstance tel que celui-ci reste à peu près le même dans le commerce avec quelques feuilles de plus ou de moins. L'interdiction^{ruption} des communications avec l'Angleterre est levée depuis longtemps. Si les Français ne lisent point, cela ne change rien à nos conditions, ils ne lisaient pas davantage au moment de notre accord.. Je ne puis répondre des contrefactions. Mr Cotta doit en courir le risque et pouvoir les éviter en faisant partir à la fois un grand nombre d'exemplaires. Enfin j'ai refusé, pour donner la préférence à Mr Cotta de faire imprimer à Londres où il m'eût été facile d'avoir 150 guinées. J'ai retardé la traduction anglaise et les dernières feuilles ne sont pas même encore envoyées. D'après toutes ces raisons, il me semble que Mr Cotta ne devrait rien changer au prix, celui qu'il a fixé pour les libraires étant assez considérable. Je crois que s'il a bien pris ses précautions, la vente sera avantageuse et qu'on pourra même faire une nouvelle édition à Tübingen, dans laquelle on corrigera les nombreuses fautes de celle-ci. Dans tous les cas, ce serait beaucoup trop que de rabattre un tiers.

Vous avez entendu les deux partis, c'est à vous maintenant de

T.S.V.P.

décider.

Les rapports sur Paris ne sont pas uniformes. Un Polonais qui l'a quitté depuis huit jours assure qu'on n'y parle pas plus de royauté que de l'empereur de la Chine. Si vous ne venez point ici, j'irai vous voir un de ces jours. Mon fils est en convalescence.

M.

P.S. J'ai pris un certain nombre d'exemplaires . J'en retrancherai le prix sur ce que me devra Mr Cotta.

Jeudi 4 juin 1801

J'ai fait une revue exacte de mes livres et je proteste que je n'ai à Monsieur Böttiger que l'ouvrage d'Jenish sur les progrès de la métaphysique et le second volume de Merkel. J'avoue que je suis extrêmement impatienté de voir le peu de précautions qu'a prises Mr Cotta pour faire lire mon ouvrage dernier écrit bon ou mauvais. Il n'est pas même annoncé comme publié dans aucun des journaux d'Allemagne ou de France. Si l'on en disait du mal, ce ne serait pas la faute du libraire: mais ce qu'il y a de pis, c'est qu'on n'en parle pas. Je prierai donc le bon Monsieur Böttiger au nom de l'affection qu'il m'a témoignée et de son obligeance infatigable d'écrire sur ce sujet à Cotta ou à d'autres pour que mon ouvrage soit annoncé dans les principales gazettes de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Je ne demande point d'éloges préparés, je m'abandonne à la critique. Je ne veux qu'une simple annonce, sans réflexions. Monsieur Böttiger peut facilement recommander cette annonce à ses nombreux correspondants. Si jamais après ma rentrée en France je puis être l'agent d'une personne qui m'a rendu tant de services en Allemagne, je m'empresserai de lui donner des preuves de ma reconnaissance et de mon dévouement;

(juillet 1801)

Jeudi

J'ai lu ce que vous avez eu la bonté de publier au sujet de mon dernier ouvrage. J'y ai retrouvé votre indulgence et votre bienveillance dont vous m'avez déjà donné tant de preuves. Je conserverai toute ma vie le souvenir de ce que vous avez fait pour moi, et je serai trop heureux, si jamais il se présente quelque occasion de vous être utile. Samedi nous irons ensemble voir Mad. de Löwenstern dans la voiture qu'elle envoie pour chercher ses fils. J'espère que ce jour vous conviendra. Nous vous prendrons à la ville à moins que vous ne fussiez assez généreux pour venir dîner au Belvédère. J'ai reçu une lettre de Mr Cotta qui m'apprend que Mr Garlike a retardé l'envoi de mon dernier ouvrage à Paris de plus de trois semaines. Salut et amitié.

M.

P.S. Si vous avez retrouvé le premier volume de l'ouvrage de Merkel sur la Livonie je vous prie de me le prêter.

Samedi 15 août 1801

Je vous retrouve, mon cher ami, dans toutes les occasions où vous pouvez me donner quelque nouvelle preuve d'intérêt. J'irai vous voir, j'entendrai avec confiance ce que vous aurez à me dire. Il n'est plus question de mon départ en ce moment, puisque le duc a suspendu l'exécution: mais je ne consentirai jamais que mes domestiques soient emprisonnés pour m'avoir défendu. Je n'ai pas le temps d'aller d'université en université; j'aime mieux partir si cela est nécessaire. Je ne m'embarrasse pas du plaisir que mon départ peut causer à mes ennemis, mais seulement de ne pas souffrir que les miens soient punis pour avoir fait leur devoir. J'irai vous voir ou ce matin ou ce soir. Si vous sortez, faites-moi savoir où je vous trouverai.

Lundi matin 17 août 1801

Connaissant, Mon cher ami, votre attachement pour moi, je m'empresse de vous dire qu'une lettre du sénateur Perregaux vient de m'annoncer ma radiation définitive. Je suis assuré que vous l'apprendrez avec plaisir. Je compte avoir celui de dîner avec vous demain. N'oubliez pas d'amener Mr Kranz.

Vendredi matin

Votre billet par lequel vous m'engagez à dîner au club ne m'a été remis qu'hier soir; quand même je l'aurois eu le matin, cela ne m'eût pas été possible. J'ai accepté les marchés proposés et je ferai imprimer une liste des prix pour les autres machines et les livres. Je viens de retrouver parmi les miens plusieurs qui vous appartiennent et que je vous renverrai demain, l'ouvrage de Woltman que je croyois vous avoir rendu, la traduction et le commentaire du traité des devoirs de Cicéron par Garve. Quant au second volume de l'histoire de Livonie et Jenish sur la philosophie de Kant, je vous propose, mon cher Monsieur, d'en faire l'échange contre le coran de Swan en deux volumes et un petit dictionnaire des racines latines de Court de Gebelin. Je vous reverrai certainement avant mon départ. Croyez que je n'oublierai jamais vos bontés pour moi.

M.

Je suis occupé de mes ventes, je n'ai pas un moment de reste; il me sera donc impossible d'accepter l'obligeante invitation de Monsieur Böttiger. Mais je suis encore ici pour une dizaine de jours. J'aurai le plaisir de le voir plusieurs fois, peut-être dès ce soir, et du moins sûrement demain dans la soirée. Mille et mille bons jours.

M.

Je n'ai pas le temps de cacheter mon billet.

Paris le 6 avril 1802
Rue Saint-Honoré n° 61

Qu'allez-vous penser de moi, Monsieur, en vous rappelant toutes les preuves d'attachement que vous m'avez données, et en voyant que j'ai pu passer six mois sans vous écrire? Vous me blâmez sans doute, mais du moins ne croyez pas que je sois capable de vous oublier. Vous savez que je vous avois promis une correspondance très exacte, que je vous avois même annoncé le projet de vous donner des détails intéressans; eh bien, c'est cette promesse qui a le plus contribué à mon long silence. J'ai reconnu que je ne pouvois pas l'accomplir, que mes lettres pouvoient se perdre, mes réflexions être mal interprétées; j'ai hésité longtemps, et enfin j'ai résolu de ne vous parler que d'objets étrangers à toute affaire politique. Joignez à cela la vie de Paris, c'est-à-dire le tumulte, les visites, les distances, ensuite les inquiétudes que j'éprouvois par la séparation de mes enfans, restés à Grenoble chez mon père pendant plus de quatre mois; et de nombreuses occupations pour des malheureux qui demandent justice, et vous aurez en ma faveur quelque indulgence. On vous aura dit que le gouvernement étoit dans l'intention de m'employer, et que j'avois consenti à remplir les fonctions auxquelles il me destinoit. Je saurai enfin avec certitude, dans deux ou trois jours, le lieu de ma demeure. Je ferai tout le bien qui sera en mon pouvoir, et je resterai toujours fidèle aux principes que vous m'avez connu, aimant la liberté, ne la séparant point de la justice et préférant les maux présens à un bien qui coûteroit de plus grands maux.

Il ne paroît pas un seul écrit intéressant. La littérature a un accès de léthargie qui peut-être ne sera que passager. Vous n'ignorez point l'influence de la mode sur ce pays, et dans ce moment elle est peu favorable aux lettres et à la philosophie. Une partie des savans parvenus déclament eux-mêmes contre l'esprit philosophique. Les journaux ne nous entretiennent que de catholicisme et de prêtres; l'auteur d'Attala va nous faire connoître la partie poétique du christianisme: mais ne soyez pas

dupe des apparences, les hommes vraiment religieux sont respectables, mais ils sont en petit nombre dans les villes. La mode ne fait que des charlatans dont le règne sera peu durable. On ne sauroit faire rétrograder l'esprit humain. Les opinions religieuses ne se soutiendront qu'en se conformant aux principes éternels de la bonne morale, qu'en se séparant des idées superstitieuses et des dogmes intolérans. Je ne blâme point le gouvernement d'avoir traité avec le pape, afin de détruire les prétextes dont se servent quelques fanatiques pour troubler l'état. C'est même un grand succès de la raison que d'avoir engagé la cour de Rome à proclamer la liberté des cultes et de toutes les opinions. Mais il est très essentiel de surveiller l'enseignement religieux, de choisir les ecclésiastiques les plus éclairés, d'améliorer la religion catholique par le bon esprit de ceux qui la dirigeront. Il y a un autre point de vue sous lequel le Concordat est très utile, c'est de satisfaire les habitans des campagnes, et d'employer au profit de la morale et du repos public l'influence des prêtres qui pouvoit égarer un grand nombre de cultivateurs.

Quand vous en aurez le loisir, donnez-moi quelques renseignemens sur vos nouvelles productions littéraires. Si j'avois habité Paris, j'aurois pu vous offrir le même service: mais il est probable que dans le département ou je serai placé, je n'aurai rien à vous dire en ce genre qui puisse mériter votre intérêt.

Le roi de Prusse fait comme tant d'autres: il abuse des mots. Au lieu de dire franchement qu'il veut qu'on baptise les enfans des pères baptisés, il déclare qu'il n'entend y forcer personne, mais que les pères qui n'y consentiront pas sont des insensés et perdent leurs droits paternels.

Puissent vos gens de lettres les plus distingués rester fermes entre les deux extrêmes, défendre les vrais principes de justice et de liberté contre les apologistes du despotisme, et ceux de la religion éclairée contre la superstition. Il y a des maladies morales épidémiques; vos amis y échapperont sans doute, malgré les clameurs des anti-philosophes. Il reste cependant à Paris beaucoup d'hommes raisonnables, ennemis de tous les excès, attachés au gouvernement qui les a sauvés et qui les

entraîneroit dans sa chute, si les anarchistes réussissent à le renverser. Je m'apperçois qu'avec le projet de ne rien vous dire des affaires politiques, je viens de barbouiller deux pages sur ce sujet; mais je ne vous apprends rien, et ce n'étoit pas la peine de manquer à ma résolution.

Adieu, mon cher Monsieur, conservez-moi votre amitié, et comptez sur la mienne. Je vous écrirai dans peu de temps. Mon fils vous offre ses respects.

M.

P.S. Soyez bien persuadé que je me rapellerai toujours vos procédés envers moi, pendant mon séjour à Weimar, avec la plus vive reconnoissance.

Au Belvédère près de Weimar le 17. janvier 1798

J'ai appris, Monsieur, que vous étiez disposé à devenir un de mes coopérateurs dans l'établissement d'éducation que j'ai formé au Belvédère près de Weimar. Je désire beaucoup que vous persistiez dans votre projet et j'aur^ois eu plus tôt l'honneur de vous écrire, si je n'eusse craint d'être engagé par les démarches d'un de mes correspondans dont j'ai dû attendre les résultats pour pouvoir vous faire une proposition positive.

Je joins ici une notice qui vous fera connoître la nature de mon institut. Je n'ai encore que six élèves, dont quatre sont anglois et deux livoniens: mais on m'en annonce plusieurs autres pour le printemps, et comme les familles de ceux que j'ai maintenant sont satisfaites de leurs progrès et que beaucoup de personnes s'intéressent à la durée de cet institut, j'ai lieu d'espérer qu'il réussira. Vos occupations seroient plus ou moins considérables suivant le nombre des jeunes gens qui s'adonneroient à l'allemand et aux langues anciennes; mais dans tous les cas, vous n'auriez aucune surveillance étrangère à vos leçons.

(lettre probablement adressée à M. Mathiae)

A Mr Gentz à Berlin

Au Belvédère près de Weimar

le 4 mars 1798

Monsieur,

Je commence ma correspondance avec vous sur un sujet bien triste pour les amis de l'humanité; la destruction de toutes les institutions de l'Europe s'avance. Le pouvoir et les richesses passent dans d'autres mains. La cupidité et l'ambition se réveillent de toutes parts, et étouffent les cris des victimes; et ce qu'il y a de plus cruel dans le spectacle de ce bouleversement, c'est qu'au lieu de s'opérer en faveur de la liberté, il est jusqu'à ce jour en faveur de l'autorité arbitraire et menace pour l'avenir les bases les plus essentielles de la civilisation. Rien n'est plus funeste à la liberté que la gloire militaire. Tous les citoyens d'un état libre doivent combattre avec ardeur pour la défense de leur pays: mais s'ils passent les bornes d'une juste défense, si après avoir repoussé les assaillans, ils veulent encore se les assujétir au risque de prolonger la guerre, ils sont bientôt punis de cette imprudence par la servitude. Les guerriers trop long tems séparés des autres citoyens contractent l'habitude de l'obéissance passive, se considèrent comme militaires de profession, attachent une importance exclusive à la gloire des combats et sont ainsi disposés à confondre l'empire des loix avec la volonté de leurs généraux ou des chefs de l'état et à devenir les instrumens de leur ambition. Assurés de l'appui des armées, qu'importe à ceux qui gouvernent ce qu'on peut penser de leur caractère! Comment craindre le mépris de ceux qu'on fait trembler? Le pouvoir est essentiellement corrupteur. L'homme sans frein n'est pas susceptible de vertu et si l'autorité n'est pas environnée de limites insurmontables, les hommes qui la possèdent se jouent à leur gré des principes même qu'ils ont promulgués.

C'est ainsi que la France oublie par degrés au milieu du bruit des armes et des réjouissances de ses victoires la liberté dont elle n'a pas encore joui mais qu'elle avoit désirée avec tant

d'ardeur, et que l'égalité des droits naturels, la déclaration des droits, la charte constitutionnelle ne sont plus qu'un recueil de mots, auxquels on semble convenir de n'attacher aucun sens.

La même force militaire qui dispose à son gré des droits des citoyens est devenue plus puissante encore au dehors. Les droits des gens, l'indépendance des peuples n'obtiennent pas la moindre attention. On asservit les étrangers sous le prétexte de les rendre libres. On demande leurs suffrages après avoir pris la précaution de les enchaîner; on arme contre les états toutes les passions viles; on crée des républiques tributaires et l'on recompose ainsi le terrible empire romain qui a si longtemps opprimé le monde sous le gouvernement des favoris des soldats. La politique de l'ancienne Rome est imitée ou plus-tôt surpassée. Comme elle, on s'efforce de placer dans tous les pays un pouvoir intéressé par sa conservation à servir aveuglément les chefs du peuple dominateur, et on obtient en quelques années les succès qu'elle n'a eu qu'après des siècles.

J'appartiendrais encore à ce peuple, que je ne verrois pas avec moins de peine attaquer l'indépendance des autres états; je fais les vœux les plus sincères pour le bonheur de la France, mais l'excès de la puissance n'est pas le bonheur. Les devoirs du citoyen ne doivent pas détruire ceux de l'humanité. Il n'est pas nécessaire pour qu'un peuple soit libre, que les autres soient les esclaves, ou plutôt il est impossible qu'il reste libre lorsque la guerre accroît chaque jour le pouvoir de ses chefs et que le soin de contenir les vaincus nécessite de nombreuses armées permanentes, et rien n'est chimérique comme la liberté avec de grandes armées permanentes. Comment pourroit-on souhaiter de voir sa nation commander à toutes les autres, lorsqu'on déteste l'oppression et qu'on ne connoît pas de situation plus terrible pour un état que celle qui lie sa prospérité au maintien de ses injustices.

Mais où s'arrêtera le torrent qui grossit chaque jour à mesure qu'il étend ses ravages. La France dispose des forces d'un tiers de l'Europe, ses troupes marchent au combat avec le fanatisme de la gloire, l'orgueil des succès et un sentiment de mépris pour les étrangers. Les petits états ne peuvent qu'attendre leur

déstinée avec résignation. L'Angleterre seule, à raison de la situation physique et de l'esprit public de ses habitans, conservera peut-être long tems son indépendance. Mais les autres grandes puissances périront si elles n'ont que les moyens actuels, elles espéreront vainement dans la tactique et la fidélité de leurs armées, fidélité qui se borne à ce que l'honneur commande, mais qui ne se précipite pas au devant du péril.

D'ailleurs comment se garantir de cette multitude d'alliés publics et secrets qui préparent les esprits à une soumission étrangère et qui pour satisfaire leur amour-propre comptent pour rien la ruine de leur patrie. La noblesse n'est plus en état de soutenir les monarchies, et l'on peut être écrasé sous les ruines d'un vieux édifice, quand on s'obstine à le conserver. Je ne vois plus qu'un seul moyen de salut, c'est de chercher un appui dans la propriété, de ne plus blesser par des distinctions humiliantes, d'admettre à tous les emplois sans égard à la naissance, de ne recevoir habituellement à la cour du prince que ses conseillers et ses principaux magistrats, et d'y recevoir par intervalles les hommes de mérite reconnu, de consulter l'opinion publique, d'accorder même aux propriétaires une influence sur la législation s'ils la désirent, de faire enfin tout ce qui sera possible pour ranimer le patriotisme et se concilier le zèle du plus grand nombre; d'armer tous les propriétaires et tous ceux que l'on croit intéressés à la conservation de l'indépendance. Alors seulement on seroit en situation de se défendre, ou plustott on auroit de justes motifs d'espérer le maintien de la paix.

Il est vrai que les malheureux Suisses en cédant autant qu'il est possible aux opinions du moment n'en ont pas moins été soumis, mais ils s'y étoient déterminés trop tard. Une année plustôt, il n'eût pas été nécessaire de tout changer. D'ailleurs ils ont laissé l'ennemi s'avancer jusqu'au centre de leur pays, et n'ont résolu de combattre que lorsqu'ils étoient environnés.

Le sort de Louis 16 n'est pas fait pour donner l'exemple des concessions politiques en faveur du peuple. Mais le prince a moins été la victime de ses sacrifices que de ses irrésolutions; malgré les intentions les plus pures, il abandonnoit successivement tous les postes auxquels il avoit paru se dévouer

51 (4)

et se livroit ainsi sans défense aux hommes les plus furieux.

J'avoue cependant que ce que je proposerois auroit les plus grands dangers, mais il me semble que si cette voie de salut n'est pas certaine, elle est du moins la seule qui puisse s'offrir, la seule qui puisse procurer des ressources proportionnées à la crise présente.

Cette lettre, Monsieur, est pour vous seul; il y auroit des grands inconvéniens à répandre dans le public des idées semblables; c'est parce que je suis assuré de votre prudence et de votre discrétion que je vous confie ma manière de voir. Faites-moi, je vous prie, connoître la vôtre; donnez-moi vos motifs d'espérance et soyez persuadé de ma profonde estime et de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Mounier

(Un jeune Ecossais, M. Forbes de Cullodon, fut envoyé à l'institut de Mr Mounier au Belvédère, accompagné d'un gentilhomme de la Chambre du comte d'Artois, qui étoit chargé de remettre à Mr Mounier des lettres de recommandation de la part du comte d'Artois et de demander son avis sur l'état des affaires d'Europe. Sur quoi Mr Mounier fit la réponse dont voici l'extrait.)

links

Fragment d'une lettre.

Quoiqu'étranger aux affaires publiques par mes actions et mes relations, je ne le suis point par mes vœux et je prends toujours le même intérêt aux victimes. Vous me retrouveriez ce que vous m'avez vu en Suisse, convaincu que la révolution de France est un mélange de crimes affreux, de systèmes extravagans et de principes avoués par la justice et la raison, qu'on ne fait point rétrograder les siècles; qu'on n'auroit pas dû confondre dans sa haine le bien avec le mal, combattre l'impiété par la superstition, la licence par des maximes de servitude et la chimère de l'égalité de fortune et de pouvoir par les préjugés du douzième siècle. On auroit dû montrer plus d'empressement à se rapprocher de tous les hommes justes, quelles qu'eussent été leurs opinions. On auroit dû accueillir tous ceux que l'expérience éclairait sur leurs erreurs et les encourager à en faire l'aveu en reconnoissant les siennes, respectables peut-être par leur ancienneté, mais qui n'en sont pas moins incompatibles avec les lumières de notre temps. Dernièrement encore, il ne falloit pas annoncer qu'on se chargerait de défendre l'autorité du pape sans même prononcer le mot de tolérance. Il ne falloit pas parler de la monarchie sans dire qu'il y avoit des moyens de la concilier avec la liberté, et que pour un état tel que la France c'étoit la seule forme de gouvernement qui pût en rendre la jouissance durable.

Il n'y eut peut-être jamais une circonstance plus heureuse

T.S.V.P.

pour ceux qui désirent en France une monarchie mixte. Un homme dont je n'estime pas la moralité, mais qui cependant n'est pas plus immoral que tant d'autres guerriers illustres, qui joint de grandes qualités aux défauts qu'on lui reproche et qui s'est montré souvent accessible aux idées de justice et de bienfaisance, possède maintenant l'autorité suprême. Il ne sroit pas impossible qu'il consentît à remettre le pouvoir exécutif avec une constitution libre au successeur légitime de Louis 16, s'il croyoit qu'on fût disposé de bonne foi à tout ce qu'exige l'intérêt de la liberté. Une négociation aussi importante ne pourroit être tentée que par un étranger également ennemi du despotisme et de la licence, et recommandé par des succès littéraires.

On dira peut-être que ce seroit manquer de dignité: mais la première dignité est sans doute de mettre un terme aux malheurs de son pays, d'arrêter l'effusion de sang humain et non de s'associer aux étrangers pour la ruine de la France, et de sacrifier à l'espoir de la domination une grande partie du peuple, comme si la justice, le repos d'un état, la vie des hommes n'étoient rien quand il s'agit de l'intérêt de la royauté.

Mais je sais que ce conseil ne sera point suivi et qu'on me nommera démocrate. Je sais aussi que l'expérience devroit instruire et que malheureusement elle est inutile à la plupart des hommes.

(Lettre adressée à l'ambassadeur de France - en Saxe ? -, peut-être du professeur de dessin du Belvédère)

Je n'avois en France d'autres ressources que celles de donner des leçons de dessein et de peinture. L'émigration m'ayant fait perdre tous mes élèves, et ne possédant pas un sol de bien en France, je demandai un passeport à la municipalité en quatre-vingt-onze. J'avois 44 ans. Je l'obtins sans difficulté.

Je fus dans différentes galeries de l'Allemagne pour me perfectionner dans la peinture ce qui me réussit et me procura des ressources. Je n'ai aucun reproche à me faire et je ne me suis occupé que de mes ouvrages.

Je supplie son Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'avoir la bonté de me dire si en donnant des preuves de tout ce que j'avance, je pourrois solliciter ma rentrée en France.

TABLE DE CORRESPONDANCE

Chiffre de gauche: numérotation des manuscrits de Dresde

Chiffre de droite: numérotation de la transcription

1 - 51	11 - 39	21 - 15	31 - 20	41 - 35
2 - 4	12 - 42	22 - 16	32 - 21	42 - 27
3 - 2	13 - 43	23 - 17	33 - 22	43 - 40
4 - 9	14 - 45	24 - 3	34 - 24	44 - 37
5 - 7	15 - 46	25 - 5	35 - 1	45 - 44
6 - 12	16 -	26 - 18	36 - 11	46 - 25
7 - 32	17 - 49	27 - 6	37 - 29	47 - 48
8 - 33	18 - 10	28 - 8	38 - 30	48 - 47
9 - 34	19 - 13	29 - 53	39 - 23	49 - 26
10- 31	20 - 14	30 - 19	40 - 52	50 - 28

51 - 41 52 - 31 53 - 38 Bd. 84 23 - 50

N.B. La lettre 16, en allemand, adressée au duc Charles-Auguste, et relative à la rixe de Weimar en 1801, ne figure pas dans la présente transcription.
